

Presles, petite commune d'une centaine d'habitants sur le Vercors. C'est là que sont installés Valérie Vicat et Vincent Dumas, depuis maintenant 12 ans. Les personnes présentes à la fête de la Conf' le week-end du 20 et 21 août ont pu découvrir cette ferme, autour de la réalisation d'un diagnostic Agriculture Paysanne.

Vincent s'installe sur l'ancienne ferme familiale en 1999. Valérie l'aide mais ne prendra le statut de conjointe collaboratrice qu'en 2006. Ils se lancent dans l'élevage de chèvres avec transformation fromagère en aménageant les bâtiments existants. La ferme compte alors 11 ha : 8 sur Presles et 1,5 sur St Pierre de Chérennes qui permettent de produire les fourrages et également des noix sur 1,7 ha. A noter qu'il y a eu une perte de temps dans le fait de ne pas partir sur l'achat d'un troupeau en production dès le départ.

Pour augmenter les revenus, ils diversifient leurs activités en introduisant en 2002 un atelier vaches allaitantes et ils aménagent une partie de la ferme en gîte en 2003. Ils parviennent à récupérer peu à peu des terrains afin de produire entièrement l'alimentation des animaux et aujourd'hui ils sont à la tête d'une petite exploitation de montagne de 26 chèvres en production, 9 vaches allaitantes, sur 35 ha répartis comme suit : 6 ha labourables utilisés pour la production des céréales et de luzerne, 27 ha de prairies et 1,7 ha de noyers, le tout en production biologique.

Pendant l'hiver, Vincent travaille pour la commune au déneigement,

ce qui permet d'avoir une entrée d'argent à une période où les revenus de la ferme sont moins élevés.

Des produits de qualité, bien valorisés !

La transformation et la vente directe permettent de valoriser au mieux les produits et, sur une petite surface, de faire vivre deux personnes.

Au début, la ferme n'a pas la certification bio, même si la façon de travailler de Valérie et Vincent se rapproche beaucoup du cahier des charges. Toute la production est vendue à la ferme, à

Depuis cette année, ils se lancent avec enthousiasme dans l'aventure du magasin de producteurs.

La volonté d'aller vers plus d'autonomie

Les revenus de la ferme permettent de financer les investissements, qui sont échelonnés et limités au nécessaire afin de ne pas avoir recours aux emprunts. Par exemple, la construction d'un nouveau bâtiment pour les vaches, afin d'être en conformité avec le cahier des charges de l'agriculture bio.

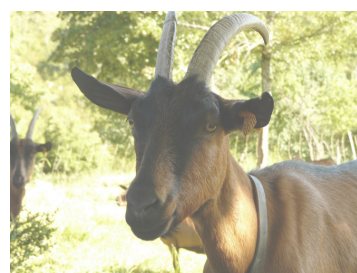
"Pour ce qui est de l'autonomie technique, on sait qu'on a encore des choses à améliorer". En effet, si la totalité de l'alimentation des animaux est produite sur la ferme, ce n'est pas le cas de tous les intrants. Une partie des semences et des fertilisants, et la totalité de l'énergie proviennent de l'extérieur. "Ce sont des choses sur lesquelles on va tenter de progresser dans les prochaines années. »

D'une façon plus générale, Valérie et Vincent souhaitent aller le plus possible dans le sens de l'Agriculture Paysanne. "Quand j'ai lu la charte de l'agriculture paysanne quelques temps après nous être installés, cela correspondait à notre vision de l'agriculture en reflétant simplement le bon sens paysan."

Diversifier les sources de revenus pour palier aux aléas

Aujourd'hui les sources de revenus de la ferme sont assez diversifiées:

la vente des fromages de chèvre, la viande bovine, les noix, le gîte, sans oublier le déneigement l'hiver, qui est une source de revenu non négligeable à cette période. Valérie et Vincent ne mettent pas tous leurs œufs dans le même panier ! "La diversité des ateliers, malgré une certaine lourdeur administrative qui les accompagne, nous permet de faire face aux éventuels coups durs sur une production en se rattrapant sur les autres."



Le 20 et 21 août, Valérie et Vincent ont accueilli la fête de rentrée syndicale de la Conf' de l'Isère. Nombreux sont ceux qui ont pu découvrir en direct ce petit coin de paradis et voir ainsi une illustration de l'Agriculture Paysanne, au travers de cette petite ferme.

Propos recueillis par Camille Dauriac, ADDEAR 38 •



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Rhône-Alpes Région

Groupe Eau

La Confédération Paysanne Nationale a lancé un groupe de réflexion sur l'eau. A la suite des questions posées par le contexte de sécheresse qui se répète, il s'agit d'élaborer des propositions et une position commune sur les usages de l'eau, notamment dans un cadre européen.

Le groupe s'est lancé cet été mais une prochaine réunion est d'ores et déjà prévue le 22 septembre prochain, ouvert à tout paysan intéressé. Si vous voulez en savoir un peu plus, vous pouvez contacter le bureau ou directement l'animatrice en charge du dossier, Caroline Collin au 01 43 62 10 34.

Opportunité d'une formation Baux Forcés en Isère

Le Comité d'Action Juridique Rhône-Alpes propose des formations sur de multiples thèmes de droit rural, certaines s'adressant directement aux équipes de militants des Confédérations Paysannes. Ainsi, il est posé la question du besoin des équipes départementales d'une formation sur les baux forcés.

Il existe en effet une procédure juridique qui permet de forcer un propriétaire à signer un

bail, dans certaines conditions particulières. Cette formation se déroulera sur 1 journée avec quelques rappels du fonctionnement du contrôle des structures et des baux ruraux pour parler enfin de cette procédure "terre inculture ou manifestement sous-exploitée".

Si cela vous intéresse, merci de contacter le bureau de la Conf au 04 76 09 26 05.